

COMPTE-RENDU SOMMAIRE - DU CONSEIL MUNICIPAL
13 octobre 2016 à 19h00 en Mairie

Le 13 octobre 2016 à 20h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans son lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : TOUS LES MEMBRES SAUF

Absent représentés: Karine BOCQUET par Nelly GRIFFON, Régis NOIZET par Yvonne THIMOND, Pierre QUILLERE par Etienne DHUICQ, Jean-Paul BERNIER par Romain GIRARDIN, Jérémy ARAQUE par Pascal POISSON, Céline PECHART par Françoise MIRAT, Catherine RUIZ par Nathalie PIETREMENT

Absents non excusés: Morgane DOR, Jacky PINGRET

Marc GEORGET, Trésorier, présent

Romain GIRARDIN a été nommé secrétaire

Après avoir constaté que le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance à 19h00.

Lecture du registre des délibérations du 6 septembre 2016 par le secrétaire de séance

Adopté à l'unanimité

COMMUNICATIONS

- 17/10/2016 20h30 Commission animation
- 17/10/2016 - 9h Réception travaux coffrets forains avenues
- 20/10/2016 14h CAO marché assurances
- 25/10/2016 18h Cocktail présentation minibus à la Halle aux Veaux
- 29-30-31/10/2016 Foire Saint-Simon (pot à 11h avec les forains le 29/10)
- 5/11/2016 AG des maires de la Marne
- 11/11/2016 Cérémonies du 11 novembre
- 12/11/2016 Pot à l'orangerie du Château - Marche à la fourragère
- 13/11/2016 15h Salle RP - Concert XIII de Fromentières et Harmonie de Lillebonne
- Information sur le projet de Maison d'assistante Maternelle
- Information sur l'aménagement numérique très haut débit
- Information sur le projet de train touristique
- Déplacement de la déchetterie à la gare pendant les travaux
- **Sécurité de la Foire Saint Simon**
Suite à une réunion en Mairie avec le Sous-Préfet et les services de la gendarmerie des mesures de sécurité très importantes ont été imposées pour la foire.
La fête foraine restera au même endroit, (1ère et 2ème avenue) mais le déballage des camelots aura lieu Avenue de l'Empereur.
Il est précisé que **la modification du périmètre de la foire est la seule solution pour répondre aux exigences de sécurité des services de l'état et ainsi éviter son annulation.**

DELIBERATIONS

2016-9616 Construction d'une nouvelle brigade de gendarmerie - délibération de principe

Présence du Major Carré, Chef du bureau de l'immobilier et du logement de la région de gendarmerie de Champagne-Ardenne.

Il est exposé au Conseil municipal le projet de construire une nouvelle brigade de gendarmerie sur le territoire de la commune. Il s'agit de construction de bureaux et de logements sur un terrain qui sera acquis par la commune et dont l'emplacement reste à définir.

Le projet serait porté par la Commune en lien avec la Gendarmerie conformément au décret 93-130 du 28 janvier 1993. Une fois les travaux réalisés, la Commune sera propriétaire des locaux qui seront loués à la Gendarmerie.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal émet un avis favorable à la mise en œuvre du projet de construction d'une nouvelle brigade de gendarmerie.

Adopté à l'unanimité

2016 - 9617 Remplacement des automates - pompes à chaleur cinéma / salle des fêtes

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de remplacer les automates servant à la régulation du chauffage au cinéma et à la salle des fêtes. Le système informatique est obsolète et ne pourrait pas être réparé en cas de panne.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré décide de valider le devis de l'entreprise DELTA DORE pour 12 000 € HT.

Adopté à l'unanimité

2016 - 9618 Décision modificative budgétaire

Madame VERON, adjointe en charge des finances explique au Conseil municipal la décision modificative budgétaire devant être réalisée sur le budget 2016:

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

+ 10 000 € au chapitre 16 article 16878 (emprunts et dettes assimilées, avance CNC)

- 10 000 € au chapitre 020 (dépenses imprévues)

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, autorise la décision modificative budgétaire

Adopté à l'unanimité

2016 - 9619 Attribution d'une subvention au collège de la Brie Champenoise pour le voyage à Wald Michelbach

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la demande de subvention du collège de la Brie Champenoise pour le voyage à Wald Michelbach.

Comme pour le voyage à Hassocks, il est proposé de participer à hauteur de 15% du coût du transport soit dans le cas présent 15% de 2942,66 € soit 441 €.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré décide d'attribuer une subvention de 441 € au collège de la Brie Champenoise pour le voyage à Wald Michelbach.

Adopté à l'unanimité

*L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 20h45*

Etienne DHUICQ
Maire de Montmirail

